



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour plus d'informations, contactez :  
Jeff Haskins au +1 301 448 8806 ou [jhaskins@burnesscommunications.com](mailto:jhaskins@burnesscommunications.com)  
Megan Dold au +44 79 1754 4966 ou [mdold@burnesscommunications.com](mailto:mdold@burnesscommunications.com)

*Rapport complet et informations de fond sur :*

[http://www.cifor.cgiar.org/PressRoom/MediaRelease/2008/2008\\_11\\_28.htm](http://www.cifor.cgiar.org/PressRoom/MediaRelease/2008/2008_11_28.htm)

## **Une nouvelle analyse d'un groupement mondial sur la forêt offre des options pour les négociateurs déterminés à établir un accord indispensable sur les forêts et le changement climatique**

*Des scientifiques de pointe indiquent que des options techniques existent pour répondre à la plupart des défis et que des choix difficiles auront lieu lorsque des compromis devront se faire entre application effective, efficacité et équité*

POZNAN (5 Décembre 2008)—Le Centre pour la Recherche Forestière Internationale (CIFOR) publie aujourd'hui une analyse complète destinée à clarifier les défis majeurs et offrir un assortiment d'options qui pourraient aider les négociateurs à atteindre un accord mondial sur la réduction des émissions de carbone liées à la destruction et à la dégradation des forêts.

Le rapport « Avancer avec les REDD : questions, options et conséquences » est rendu public au moment où des représentants officiels se sont réunis ici sous l'égide de la Convention Cadre sur le Changement Climatique des Nations Unies (UNFCCC). Les négociateurs tentent d'établir les grandes lignes d'un nouvel accord mondial pour la réduction des gaz à effet de serre, qui seront la base des décisions finales prévues en 2009, à Copenhague.

Au cœur du processus se trouve l'effort apporté à la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts, sous le nom de REDD, qui comprend des mesures d'incitation financières et de compensation pour les pays en voie de développement qui préservent leurs forêts. L'idée est que les REDD permettent de rendre la préservation des forêts financièrement compétitive par rapport aux moteurs économiques de la déforestation et de la dégradation des forêts, qui favorisent aujourd'hui des pratiques d'abattage destructrices et la conversion des forêts vers d'autres usages comme le pâturage ou les cultures agricoles.

Les estimations suggèrent que la diminution et la dégradation des zones forestières sont responsables d'une proportion qui peut atteindre un cinquième des gaz à effet de serre attribués chaque année à l'activité humaine dans le monde entier et les calculs indiquent que les REDD seront plus efficaces à coût égal que la plupart des mesures d'atténuation du réchauffement climatique. Le rapport du CIFOR suggère que l'intégration des REDD avec des objectifs d'émissions globales plus sévères permettra aux négociateurs de parvenir à une stratégie climatique mondiale plus ambitieuse pour un coût faible ou négligeable.

Il y a cependant toute une gamme de questions complexes à résoudre au cours des discussions, comme : l'échelle la plus appropriée pour la mise en place des projets

REDD ; la façon dont la dégradation des forêts (et non la simple déforestation) peut être incorporée dans l'accord ; la question de savoir si les technologies sont suffisamment avancées pour mesurer et surveiller le carbone issu des forêts, la façon de garantir que les forêts préservées pour le carbone ne sont pas ensuite perdues et la meilleure façon de s'assurer que les droits des communautés dépendant des forêts soient reconnus et respectés.

« Notre analyse permet aux négociateurs de voir que, si le procédé des REDD est en effet compliqué, il existe un ensemble clair d'options disponibles pour les questions en discussion », explique Frances Seymour, la Directrice Générale du CIFOR. « Et chaque option implique souvent des compromis vis à vis de l'application effective, de l'efficacité et de l'équité. Ces discussions sont trop importantes pour échouer mais, au regard des solutions disponibles, les possibilités de succès sont à portée de main »

« Beaucoup sont inquiets à l'idée que la crise financière mondiale va diminuer non seulement l'engagement des pays industrialisés vis à vis de la réduction des émissions – essentielles à l'objectif global – mais également leur volonté de payer pour les initiatives de compensation pour le carbone dans les pays en voie de développement », indique Frances Seymour. « La volonté d'agir du côté des pays en voie de développement dépendra de la façon dont ils perçoivent la justice et l'accessibilité de ces programmes »

#### **Echelle, fuites et deuxième « D »**

Le rapport du CIFOR examine une large gamme de questions en lien avec la mise au point des REDD, y compris le débat actuel sur l'échelle géographique la plus appropriée pour ces initiatives. D'une façon générale, la plupart des pays sont en faveur d'une mise en place des REDD à l'échelle nationale selon l'argument, parmi d'autres, que cela permettrait d'éviter les « fuites de carbone ». Celles-ci se produisent lorsque la réduction des émissions forestières obtenues dans une zone conduit simplement au déplacement des activités de déforestation ou de dégradation vers une autre zone.

« Une approche nationale prendrait en compte toutes les fuites au sein d'un pays et les gouvernements seraient incités à prendre un ensemble large de mesures pour réduire les émissions forestières », explique Arild Angelsen, scientifique au CIFOR et professeur à l'université norvégienne des sciences de la vie. « Cependant, se focaliser uniquement sur cette option signifie que, au moins à court terme, les programmes REDD ne seraient réalisables que dans un petit nombre de pays à revenus moyens avec un risque élevé d'insuffisances gouvernementales et de « nationalisation » des droits au carbone – ce qui en laisserait moins aux communautés locales. D'un autre côté, une approche à une échelle infranationale ou par projet permet une implication plus précoce, une participation plus large et est séduisante pour les investisseurs privés ». Arild Angelsen, qui a participé à la relecture du rapport qui inclut les contributions de 20 scientifiques, est en faveur d'une approche par « emboîtement » où les pays peuvent débiter des initiatives au niveau infranational et passer à une comptabilité nationale après un certain temps.

« Les négociateurs doivent également établir des niveaux de référence clairs et appropriés – ou niveaux de base – à partir desquels mesurer les réductions d'émissions », ajoute Arild Angelsen. « Ils doivent mettre en équilibre le risque de payer pour des crédits qui ne réduisent pas véritablement les émissions si les niveaux de base sont trop généreux avec une participation faible et le rejet par les pays en voie de

développement si les niveaux de base sont trop serrés. Cette question pourrait potentiellement devenir un obstacle majeur à l'obtention d'un accord effectif ».

Le rapport s'intéresse également à l'inclusion de la dégradation des forêts dans la mise au point de tout programme REDD. La dégradation peut se produire lors d'activité comme l'abattage d'arbres, le broutage par des animaux d'élevage et le ramassage de bois de chauffage. Le CIFOR note que les pays où la déforestation est la principale source d'inquiétude pourraient n'être que peu intéressés pour investir dans des outils de contrôle nécessaires à la mesure du carbone libéré par la dégradation des forêts. D'un autre côté, les incitations à réduire la dégradation pourrait attirer les pays du Bassin du Congo, où se trouvent de larges zones de forêt mais qui présentent un faible taux de déforestation.

« Si vous incorporez la dégradation forestière dans le mécanisme REDD, il pourrait être plus difficile à mettre en place mais il pourrait prendre en compte de façon plus efficace les émissions de carbone liées à la forêt » souligne Daniel Murdiyarto, scientifique au CIFOR et membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). « Cela serait également plus équitable parce que cela encouragerait plus de pays en voie de développement – où la dégradation est le principal coupable – à participer.

Les autres questions abordées par le rapport comprennent :

**Comment surveiller et vérifier les émissions de carbone des régions forestières qui sont souvent isolées.** Le CIFOR assure que des technologies existent désormais pour effectivement surveiller avec efficacité le carbone dans les régions forestières, même s'il faut encore faire des compromis entre précision et coût. Cependant, selon le rapport, la plupart des questions sur la surveillance sont d'ordre politique et non technique et les discussions en Pologne devraient se focaliser sur l'établissement d'un système de vérification fort et indépendant pour s'assurer que les réductions d'émissions sont réelles.

**Comment financer les programmes REDD.** Le rapport du CIFOR note que le financement public sera sans doute nécessaire pour aider les pays en voie de développement, en particulier les pays très pauvres, à participer aux programmes de réduction d'émissions des forêts. Un financement lucratif par des marchés du carbone est prévu pour ces programmes et un accès aux marchés internationaux de carbone en pleine croissance est nécessaire pour puiser dans le véritable potentiel des REDD. Le CIFOR émet cependant une mise en garde car, dans les forêts tropicales, des conflits qui existaient avant les discussions sur les REDD, liés aux droits d'usage des terres et à l'application des lois, devront être clarifiés pour établir une participation équitable aux mécanismes fondés sur des marchés.

**Comment s'assurer que les réductions d'émissions sont permanentes.** L'une des principales sources d'inquiétude pour les investisseurs dans les REDD est le fait que le carbone terrestre stocké dans les forêts peut être libéré à n'importe quel moment dans l'atmosphère en cas de catastrophe naturelle ou si un propriétaire décide de convertir les terres vers des usages non forestiers. Le rapport assure que ce risque peut être pris en compte mais nécessitera une allocation claire des responsabilités, une réglementation ferme et des incitations à la mise en route.

« Notre objectif n'est pas de pousser dans une direction ou une autre mais de s'assurer que tout le monde est informé de toutes les options possibles et des conséquences des divers choix », rappelle Arild Angelsen. « D'une manière générale, les gens commencent à réaliser que, lorsqu'on parle des REDD, il est peu probable de parvenir à une solution « taille unique ». Le meilleur moyen de mettre au point et d'appliquer un régime REDD mondial pourrait bien être une approche flexible qui permette aux pays de s'engager selon différents modèles simultanément et qui pourront évoluer avec le temps selon ce qui fonctionne le mieux dans des circonstances particulières ».

« Les REDD ont le potentiel d'apporter des bénéfices conjoints significatifs, au-delà de la réduction des émissions de carbone » souligne Frances Seymour. « Ceux-ci comprennent une réduction de la pauvreté, une meilleure gouvernance, la protection de la biodiversité et d'autres services environnementaux. Cependant, un sage équilibre est nécessaire. D'un côté, les REDD doivent être conçus pour saisir ces bénéfices conjoints et doivent comporter des garde-fous pour s'assurer qu'ils ne provoquent pas de dommages. D'un autre côté, si les REDD sont alourdis par des obligations techniques et des considérations non-climatiques légitimes, le coût transactionnel de la participation pourrait être trop élevé ».

« De toute façon, le succès des REDD nécessitera la coopération des populations locales qui sont mieux placées pour exercer l'intendance des forêts à protéger. Ils doivent faire partie du processus pour assurer le succès des REDD ».

Le rapport sera rendu officiellement public au cours d'une conférence de presse lors de la 14<sup>ème</sup> Conférence des Parties de l'UNFCCC à Poznan, en Pologne, le 5 décembre à 10 :30. Il sera publié en même temps qu'un second rapport : « Faire Face à un Futur Incertain : Comment les Forêts et les Peuples peuvent s'adapter au changement climatique » qui s'intéresse à la nécessité, pour les négociateurs, de prendre suffisamment en considération le rôle des forêts dans les stratégies d'adaptation ainsi que celles qui visent à l'atténuation.

###

#### **Centre pour la Recherche Internationale sur les Forêts (CIFOR)**

Le CIFOR fait progresser le bien-être humain, la préservation de l'environnement et l'équité en conduisant des recherches afin de fournir des informations pour les politiques et les pratiques qui affectent les forêts dans les pays en voie de développement. Le CIFOR aide à s'assurer que les prises de décisions qui concernent les forêts sont fondées sur une base scientifique solide et des principes de bonne gouvernance et reflètent les perspectives des pays en voie de développement et des peuples dépendants des forêts. Le CIFOR est l'un des 15 centres appartenant au Groupe Consultatif sur la Recherche Internationale en Agriculture. Pour plus d'informations, consultez le site [www.cifor.cgiar.org](http://www.cifor.cgiar.org)